



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Françoise Paladian  
Directrice du collège des écoles doctorales  
Mél :  
Francoise.PALADIAN@lasmea.univ-bpclermont.fr

Jean-François Brun  
Chargé de mission liaison enseignement supérieur - lycées  
Mél.  
Jean-Francois.Brun@ac-clermont.fr

Objet : dispositif de formation « échanges doctorants-lycéens »

Madame, monsieur,

Dans le cadre d'un partenariat entre les écoles doctorales et le rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, nous vous offrons la possibilité de participer au dispositif **d'échanges doctorants – lycéens**, correspondant à l'un des modules proposé par le Collège des Ecoles Doctorales.

Ce dispositif se décline sous la forme de présentations d'une partie de vos travaux de recherche (20 min.) et de votre parcours de formation (10 min.). Vous interviendrez **en trinôme de doctorants**.

Les objectifs au cœur des lycées sont de sensibiliser les lycéens à la diversité des parcours qui conduisent au doctorat, les aider à affiner leur projet d'orientation, générer une plus grande motivation des élèves pour les études, sensibiliser les élèves aux finalités des enseignements et à la nécessaire transdisciplinarité.

Cette action est pour vous un exercice de vulgarisation scientifique, avec un discours adapté au public rencontré, le développement d'un savoir-faire indispensable en termes de communication au métier de chercheur.

Vous préparerez l'intervention sous les conseils d'enseignants chercheurs, en relation avec l'équipe pédagogique que vous rencontrerez lors d'une réunion de mise en place.

Les enseignements de lycée sont fondés sur le développement de compétences étroitement liées à votre activité :

- s'approprier une situation (recherche documentaire, tests de travaux, identifier une situation, localiser dans l'espace et le temps, etc.) ;
- analyser (proposer une démarche, interpréter des résultats, organiser et synthétiser l'information, exploiter et confronter les informations etc.),
- réaliser (expérimentation, analyse, études de cas, etc.)
- valider (développer son sens critique, etc.)
- Communiquer (discours oral ou écrit construit et argumenté, présentation de résultats, discussion sur les incertitudes, etc. )

La procédure d'inscription est rapide :

- Connecter le serveur à l'adresse : <https://bv.ac-clermont.fr/edl>
- Serveur ouvert du vendredi 23 mai au lundi 23 juin 2014
- Compléter la rubrique inscription
- Récupérer votre login et mot de passe sur l'adresse mail que vous aurez renseignée.
- Renseigner les différents champs (aide contextuelle en ligne)

Votre candidature sera examinée et validée par le directeur de votre école doctorale.

Parmi les critères de composition des trinômes, les notions abordées et la diversité des parcours entreront en ligne de compte.

Les affectations dans les établissements se feront dans le cadre des priorités académiques avec une répartition sur le territoire, les quatre départements, et une prise en compte des objectifs des établissements et profils d'élèves.

Les propositions d'interventions seront soumises aux établissements au mois de septembre. Nous attirons votre attention sur la rédaction du champ « notions abordées » : il doit être rédigé dans des termes accessibles et attractifs.

Les frais de transport et mission engagés dans le cadre de votre déplacement seront pris en charge par votre Ecole Doctorale.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette proposition.

Clermont-Ferrand le 22 mai 2014



Jean-François Brun